

Commune : 079191
Niort

Numéro d'ordre du document d'arpentage
15363 X

Document vérifié et numéroté le
A
Par **N° 92 JAN. 2023**
Franck TURFIN
Géomètre principal

Section : ZV
Feuille(s) : 01
Qualité du plan : régulier <20/03/80

Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/1250
Date de l'édition : 01/01/2003

MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL

D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFIP)

Cachet du Directeur du Cadastre :
GEOSAT GROUPE
Alain HIRSON
Géomètre-Expert
TOULOUSE
2019C3000004

Document dressé par
A. Hirson.....
à TOULOUSE.....
Date 16/06/2022.....
Signature : 

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)

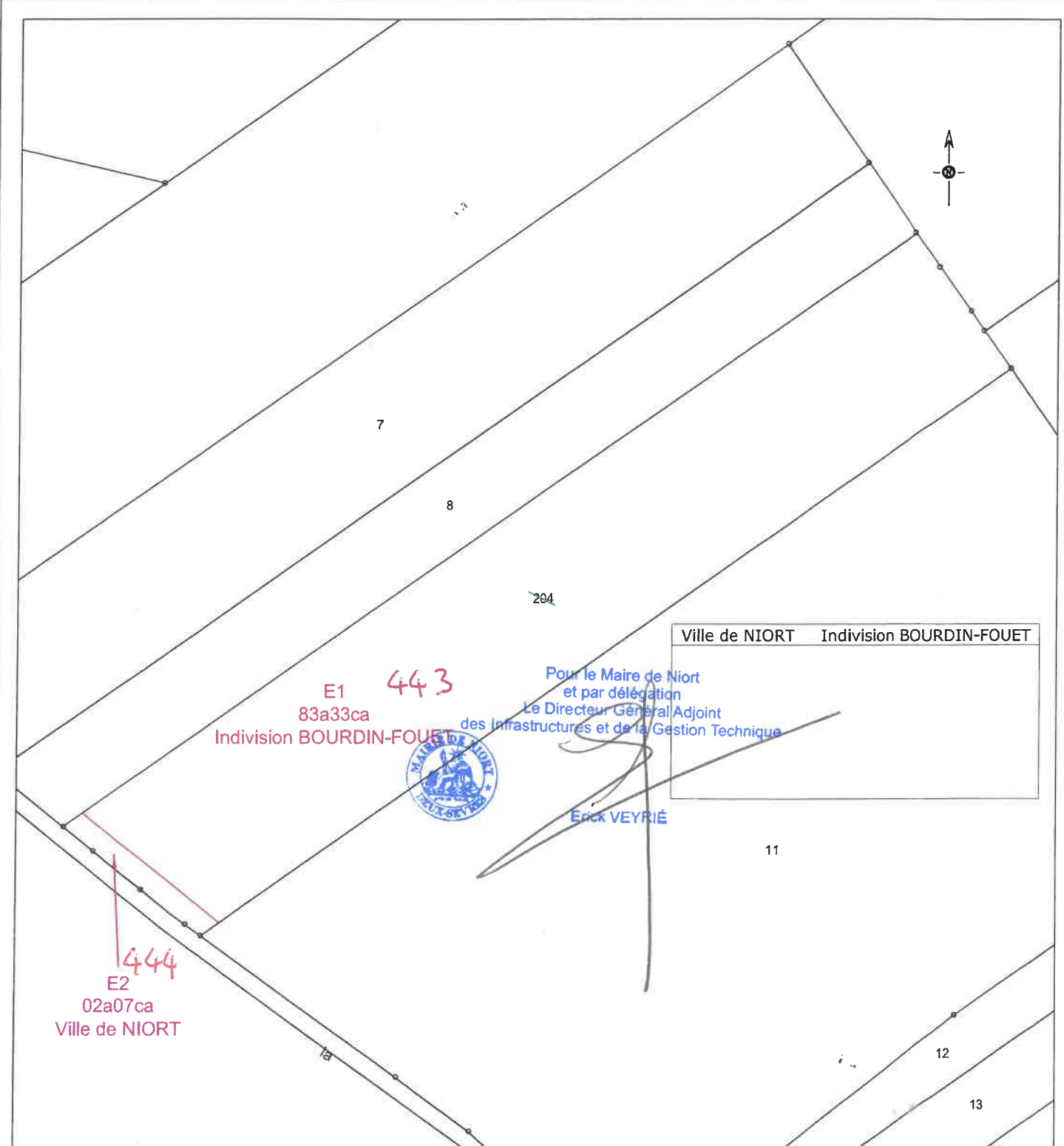
Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé
le par M géomètre à

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la chemise 6463.


A ..Toulouse..... , le 14/06/2022.....

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour), dans la formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc ...).
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualité de l'autorité expropriant).



Ville de NIORT Indivision BOURDIN-FOUET

Pour le Maire de Niort
et par délégation
Le Directeur Général Adjoint
des Infrastructures et de la Gestion Technique


Erick VEYRIÉ

